

Ecole « Les P'tits futés »
Rue de Mellemont 3
1360 Thorembais-les-Béguines
010/889004
Direction: Vandembroucke Valérie

AUTORISATION PARENTALE CONCERNANT LE DROIT A L'IMAGE

A compléter à l'inscription de votre enfant et à renvoyer par mail à madamevalerie@lesptitsfutes.com

Dans le cadre des activités scolaires, des sorties, des voyages, des spectacles,... des photographies et/ou des vidéos de votre enfant sont susceptibles d'être prises et d'être utilisées à des buts pédagogiques et de diffusion.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire d'autorisation d'utilisation des images prises **UNIQUEMENT dans le cadre des activités pédagogiques.** **Eu égard à la Loi du 30 juin 1994 et à la Circulaire ministérielle 2493 du 07/10/2008, nous sollicitons votre autorisation.**

Je soussigné(e)
Mr/Mme/Melle _____

responsable de l'enfant

NOM _____ PRENOM _____

scolarisé à l'Ecole fondamentale Les P'tits futés

- AUTORISE
- N'AUTORISE PAS

La publication de photographies sur les panneaux d'affichage, dans les travaux scolaires, dans les couloirs de l'école, en classe et/ou la diffusion de vidéos sur lesquelles apparaît l'enfant à l'intérieur de l'école (et site Internet de l'école) comme en classe.

- AUTORISE
- N'AUTORISE PAS

La publication de photographies et/ou la diffusion de vidéos sur lesquelles apparaît l'enfant à l'extérieur de l'école comme :

- un site web d'un animateur, personne externe
- des CD-Rom ou DVD-Rom exclusivement distribués aux parents
- un reportage diffusé aux parents d'élèves

Les légendes des photos, les inscriptions ou commentaires des vidéos ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier l'élève ou sa famille.

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour toute la durée de sa scolarité dans l'école.

Signature :

Il vous sera toujours possible de révoquer cette autorisation par simple courrier (ou mail) adressé à la direction.